



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Vendredi 27 avril 2018
Bougé Chambalud





RAPPORT MORAL 2017

Bienvenue à vous tous qui êtes là, fidèles ou nouveaux, habitants, élus et partenaires, à nos côtés, nous les bénévoles investis et engagés ainsi que les professionnels qui faisons vivre l'association Au Fil de Lambre au quotidien mais ne le faisons pas sans votre participation qui donne son sens à toute action. « Avec vous et pour vous ! » Nous nous retrouvons avec plaisir pour ce rendez-vous annuel que nous offre l'AG de l'association et nous commençons par le traditionnel rapport moral. Comme chaque année, il nous permet de passer en revue la vie de l'association du Centre Social pour l'année écoulée, à savoir l'année 2017, pour en apprécier l'allure générale tout en mettant en lumière quelques faits marquants.

Cette année 2017 s'inscrit dans la continuité des projets qui ont été lancés l'année précédente, et qui sont toujours en cours de réalisation. Mais 2017 est aussi l'émergence d'un nouveau projet.

- D'abord la continuité et le suivi des projets en deux points :

- **1) les Rythmes Scolaires :**

Nous avons accompagné les communes qui le souhaitaient dans l'étude du passage des temps périscolaires en Accueil Collectif de Mineur de février 2016 à août 2017. Ce travail a été long mais n'a malheureusement pas abouti du fait des changements de contexte et de position des communes.



Par ailleurs, nous avons poursuivi notre réflexion sur l'hypothèse du changement au niveau des Rythmes Scolaires avec la possibilité pour les communes d'abandonner la semaine de cinq jours mise en place depuis 2014 en même temps que de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), pour revenir à une semaine de quatre jours sans NAP. Nous avons accompagné les communes dans leur démarche en étudiant ensemble, en amont de leur décision, la problématique de l'accueil des enfants le mercredi et de son organisation en partenariat. Nos quatre communes ont pris la décision du retour à l'école de 4 jours. Un accueil des enfants le mercredi, pris en charge par Au Fil de Lambre, sera mis en place dès la rentrée 2017, sans financement supplémentaire des communes.

- **2) le Parc d'Activités en Hauteur (ou parc accrobranches) :**

Nous avons butté sur l'impossibilité d'implanter le projet sur le site de la commune d'Anjou pressenti, pour des raisons de faisabilité technique : taille du site (espace trop restreint), accès, et voisinage. Nous avons dû rebondir en cherchant un autre site susceptible d'accueillir une activité de loisirs en modifiant le contenu du projet qui pourrait devenir un Parc Multi Activités. Des propositions de sites ont été faites par chaque commune. Pour Isère Tourisme - qui nous accompagne dans la prise de décision - à ce stade, il s'agit d'engager un cabinet spécialisé qui conduira une étude de marché et fera des propositions par site. Cette étude viendra compléter la précédente étude de faisabilité. Cette seconde étude sera prise en charge financièrement par la CCPR. Elle va être lancée en Juin 2018. La question du portage du projet par la CCPR se pose pour la suite du projet.

- Ensuite un nouveau projet :
 - **Une ludothèque,**

Ce projet a été validé en octobre 2017. Cette action s'inscrit dans notre contexte local spécifique : absence de lieu collectif parent-enfant ou parents sur les 4 communes, absence d'espace d'animation régulier, succès des temps autour du jeu organisés par l'association (comme la fête annuelle du Jeu), et une préconisation lors de l'enquête « Petite Enfance » de 2013 de mettre en place un ludobus. Sur proposition d'Au Fil de Lambre, il a été décidé de créer de manière régulière et itinérante un espace autour du jeu comprenant un peu de prêt. Nous le nommons aujourd'hui « ludobus » mais son nom évoluera avec l'arrivée d'un petit camion aménagé. L'action sera ouverte en juillet 2018. Elle a fait l'objet d'un avenant au CEJ et permettra donc un co-financement de la CAF.



Enfin, en 2017, notre équipe de professionnels a connu un changement avec le départ de Julien qui a été remplacé par Chloé à partir du mois de mai. Bon vent à Julien et bienvenue à Chloé parmi nous !

Pour finir, merci aux administrateurs et aux bénévoles qui apportent leurs expériences, leurs réflexions, leur dynamisme et leur participation active à l'association. Cette année, quatre administratrices et administrateurs quittent le Conseil d'Administration : Il s'agit de Christelle, Martine, Véronique et Stéphane. Certains sont engagés à nos côtés depuis la création d'Au Fil de Lambre. Leur engagement a été fort et solide. Je vous remercie très sincèrement pour le chemin parcouru ensemble durant toutes ces années.

Merci également aux élus qui sont les partenaires privilégiés de notre action, la soutiennent et la relayent ; merci à la CAF qui appuie nos projets et prend part à leur réalisation et enfin merci aux professionnels qui animent la vie de notre association sur le territoire de nos 4 communes : Ils la portent dans toutes leurs interventions comme des messagers pour mieux la faire connaître et partager.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Françoise DOLTO

Martine FENOY





RAPPORT FINANCIER 2017

Le Rapport Financier est le reflet de l'activité économique de l'association, traduite par les chiffres. En effet, comme chaque année, l'association présente à l'Assemblée Générale Ordinaire des adhérents la vie de l'association via le volet financier. Deux éléments principaux composent le rapport : le Compte de résultat et le Bilan.

LE COMPTE DE RESULTAT, reflet de l'activité du 01/01/2017 au 31/12/2017

CHARGES			PRODUITS		
	2017	2016		2017	2016
Carburant	1 436.22	1 372.06	Participation des usagers	80 401.02	76 270.11
Matériel Pédagogique	2 973.22	4 445.33	PS ANIM GLOB CAF	55 027.94	34 990.35
Fournitures admin. et informatiques	1 838.86	2 295.78	PS ACF CAF	17 353.00	10 887.88
Produit d'hyg. Et Autre Mat. /équip.t	3 458.04	592.76	PS ALSH	22 411.55	19 202.67
Alimentation et pharmacie	30 340.49	31 235.78	PS MSA	63.45	
ACHATS	40 046.83	39 941.71	PS CLAS CAF	861.54	885.54
Locations Immobilières	6 300.00	2 041.00	AUTRES PARTICIPATIONS	0.00	1 303.27
Locations mobilières (jeux etc....)	1 803.07	1 644.00	Produits des activités annexes	479.92	2 046.09
Entretien et réparations	1 545.93	2 355.26	Mise à dispo.du personn.factor	10 416.58	733.3
Maintenance	7 104.07	4 221.28	REMUNERATIONS DES SERVICES	187 015.00	146 319.21
Primes d'assurances	5 716.54	5 380.05			
Documentation générale	429.90	389	Subv.de fonctionnement-ETAT	3 553.50	3 553.50
SERVICES EXTERIEURS	22 899.51	16 030.59	ETAT - Aide à l'emploi	20 083.71	16 354.58
Personnel extérieur	1 998.54	1 775.79	Subvention CCPR		
Rémunérations d'interm.&honora	1 968.00	2 229.60	Subvention Communes	111 597.91	111 467.16
Publicité inform. Publications	2 267.51	613.64	Subv. communes (versement CAF)	73 479.39	73 610.15
Déplacts,missions & réceptions	1 979.77	3 169.96	Subv.fonctionnement - CAF	0.00	1 615.42
Frais postaux et télécom.	1 856.04	1 969.85	Subvention CARSAT	8 000.00	8 000.00
Services bancaires & assimilés	367.38	393.64	Concertation ALSH	3 130.42	2 306.36
Cotisation/adhésion	4 185.00	3 946.00	SUBVENT.D'EXPLOITATION	219 844.93	216 907.17
Entrées pour activités	16 318.11	16 698.95	Collecte et dons	153.00	
Intervenants et travaux ext.	4 864.60	3 842.95	Cotisations des Adhérents	1 390.00	1 385.00
Transport d'activité	5 248.60	6 334.50	Aut.Prdts divers gest.courante	975.87	5 838.37
Frais de C.A et A.G.	964.06	780.58	Prdts divers remboursement FAF	6 236.00	14 770.87
Frais de formation	6 172.94	10 957.87	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	8 754.87	21 994.24
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	48 190.55	52 713.33			
IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	4 456.00	4 237.83			
Salaires bruts dont CPs	204 902.42	192 633.85	PRODUITS FINANCIERS	260.76	158.74
Charges sociales dont Charges sur CP	58 617.91	56 321.77			
Médecine du Travail, Pharmacie	1 430.00	792.18	Prdts excep.s/opérat.gestion	0.03	3.53
CHARGES DE PERSONNEL	264 950.33	249 747.80			
AUTRES CHARGES GESTION COURAN	73.59	10.41	Produits sur exerc.antérieurs	29 917.58	5 980.54
CHARGES FINANCIERES	380.99	252.86	PRODUITS EXCEPTIONNELS	29 917.61	8 561.54
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 352.55	391.2	Repr.s/prov.risques&ch.exploit	11 411.58	13 032.00
Dotations aux amorts des immo.	13 108.58	8 577.93	Repr.prov.Dépré.actifs circula		10.32
Dot.aux prov. risques & charges	58 031.93	35 491.58	Reprise prov s/créances douteuses	159.40	17.72
Prov créances douteuses	454.63	159.4	Report des ressources non util		1 500.00
DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS	71 595.14	44 228.91	REPRISE S/AMORT. ET PROVISIONS	11 570.98	14 560.04
CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES	4 510.03	4 510.03	PROD. CONTRIB. VOLONTAIRES	4 510.03	4 510.03
TOTAL CHARGES	459 455.52	412 064.67	TOTAL PRODUITS	461 874.18	413 010.97
			Résultat	2 418.66	946.30

LE COMPTE DE RESULTAT, FOCUS SUR QUELQUES POINTS :

LES DEPENSES :

● Une maîtrise des achats et services avant une baisse annoncée :

Comme en 2016, le montant des achats et des services extérieurs reste stable, avec quelques variantes concernant la comptabilisation totale des loyers des bureaux de Sonnay et des frais de maintenance en augmentation avec le travail demandé au fournisseur de l'applicatif d'inscription pour une bascule des factures en comptabilité. Les achats diminueront fortement en 2018 compte tenu du changement de fournisseur de repas



du centre de loisirs intervenu fin 2017. Depuis cette date, l'association s'est rapprochée de la Maison de Retraite d'Anjou et le partenariat est très satisfaisant.

● Une augmentation des charges de personnel :

Les charges de personnel augmentent de 15203€ du fait de trois éléments. Le premier concerne l'embauche sur l'année complète du poste de service et entretien décidé en 2016 en concertation avec les communes par rapport aux difficultés qu'elles rencontraient dans la mise à disposition de son personnel durant les vacances scolaires pour l'accueil de loisirs (+8337€). Le second concerne l'embauche de Chloé GENTON avant le départ de Julien MONNET afin d'organiser un tuiage (+3554€) et l'augmentation temporaire du temps de travail de Cloé GENTON et Sandrine PONSON lors de la mise à disposition de Damien PELLAT au Centre Social d'Estressin (+3631€).

● Des dotations en augmentation pour l'organisation des activités et la prise en compte de risques.

La dotation aux amortissements et provisions est en augmentation du fait de plusieurs éléments. Une première provision est réalisée et concerne les achats de matériel et véhicules pour les repas du centre de loisirs et la ludothèque qui ouvrira en septembre prochain (30000€). Une seconde de 15000€, issue en grande partie de la mise à disposition de Damien PELLAT, est affectée à l'anniversaire des 10 ans d'Au Fil de Lambre, le 31 août et 1^{er} septembre prochain. Enfin, une troisième provision, d'un montant de 13 731€ est réalisée pour éventuellement rembourser la CAF des sommes supplémentaires perçues pour le pilotage du projet du fait des modalités de calcul transitoires mises en place en 2016.

LES RESSOURCES :

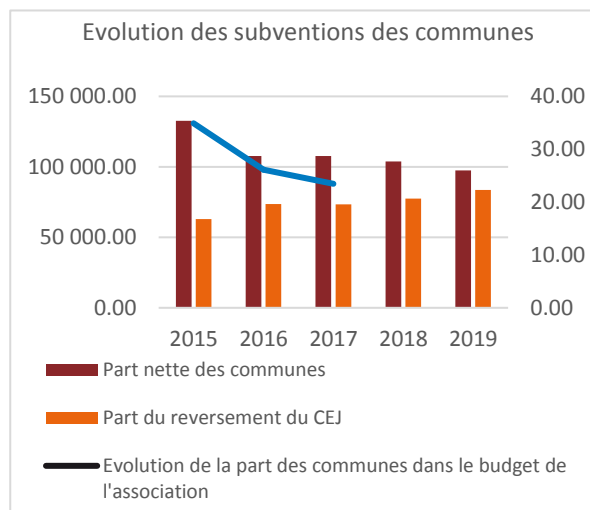
● Une part d'autofinancement en forte augmentation :

Pour la troisième année consécutive, nous constatons que la part d'autofinancement dans le budget de l'association s'est fortement développée. Si certaines ressources sont exceptionnelles comme la mise à disposition du personnel (10416.58€), d'autres sont plus structurelles comme la prestation de service Animation Globale pour l'agrément Centre Social ou la prestation d'Animation Collective Famille pour le projet Famille (+27 000€). Les recettes générées par le projet et les services proposés par Au Fil de Lambre représentent aujourd'hui 40% de son budget.

● Le partenariat financier encore avantageux pour les communes pendant quelques années :

Dans la continuité de l'année 2016 et du travail de concertation proposé par Au Fil de Lambre visant l'ajustement du financement des communes, nous constatons une stabilisation de leur participation financière, même s'il faut noter que leur économie sur le poste de ménage est plus importante encore cette année.

En 2018 et 2019, l'effort net des communes diminuera encore grâce à une part plus importante de reversement du Contrat Enfance Jeunesse, alors même que de nouvelles actions seront mises en place (accueil de loisirs le mercredi matin et ludothèque). Cette diminution de l'effort net est estimée, entre 2015 et 2019, à -26.41%, ce qui ramène l'effort net par habitant de 28.61€ en 2015 à 23.36€ en 2017



● Des produits exceptionnels en augmentation :

Les soldes des prestations de services ayant été plus importants que prévus à la clôture de l'exercice, les produits exceptionnels sont en forte augmentation en 2017, d'autant qu'apparaît dans ce compte la somme supplémentaire perçue pour le pilotage et pour laquelle une provision est passée.

LE RESULTAT :

Le compte de résultat enregistre un excédent de 2 418.66€. L'augmentation des rémunérations des services démontre une certaine vitalité dans l'activité de l'association et une adéquation avec la demande des habitants. Dans un contexte de développement prochain de nouvelles actions (ALSH le mercredi matin et ludothèque) et du fait de la stabilisation des subventions des communes les prochaines années et de l'augmentation des autres recettes, l'association peut sereinement penser à la pérennisation des contrats aidés dès 2018..



LE BILAN SIMPLIFIE, photographie du patrimoine au 31/12/2017

ACTIF	2017	2016
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisation incorporelles	0.00	0.00
Immobilisation corporelles	21 418.82	9 727.38
Immobilisations financières	336.48	336.48
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 755.30	10 063.86
ACTIF CIRCULANT		
Créances	73 825.11	53 352.23
Disponibilités	127 160.56	103 944.57
Charges constatées d'avance	2 714.00	0.00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	203 699.67	157 296.80
TOTAL GENERAL	225 454.97	167 360.66
PASSIF	2017	2016
FONDS PROPRES		
Fonds associatif sans droit de reprise	16 500.00	16 500.00
Réserves	49 168.28	49 168.28
Report à nouveau	17 621.57	16 675.27
Résultat de l'exercice	2 418.66	946.30
TOTAL FONDS PROPRES (1)	85 708.51	83 289.85
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	0.00	0.00
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1+2)	85 708.51	83 289.85
Provisions pour risques	0.00	1 900.00
Provisions pour charges	82 111.93	33 591.58
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	82 111.93	35 491.58
TOTAL FONDS DEDIES	10 062.00	10 062.00
DETTES		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	16 242.36	7 743.97
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 986.44	347.61
Dettes fiscales et sociales	17 313.45	22 389.50
Autres dettes	7 030.28	4 036.15
Produits constatés d'avance	4 000.00	4 000.00
TOTAL DETTES	47 572.53	38 517.23
TOTAL GENERAL	225 454.97	167 360.66

L'ACTIF : CE QUE POSSEDE L'ASSOCIATION ET DONC LA MANIERE DONT ELLE UTILISE SES RESSOURCES

- L'actif immobilisé a augmenté du fait de l'achat d'un nouveau minibus en 2017.
- L'actif circulant est en augmentation notamment au niveau des disponibilités. Cela permet de payer les charges courantes en augmentation de 10% en 2017.

LE PASSIF : D'OU VIENT L'ARGENT DONT DISPOSE L'ASSOCIATION ET EGALEMENT CE QU'ELLE DOIT.

- Les fonds propres de l'association sont stables par rapport à 2016, compte tenu du résultat de l'exercice.
- L'association a provisionné des sommes notamment pour des questions de renouvellement et d'achat de matériel. Ces provisions diminueront en 2018 compte tenu des achats à venir.

L'ANALYSE DU BILAN

L'analyse du bilan démontre que l'association gère de manière à anticiper les charges ou risques liés à ses investissements ou aux besoins de fonctionnement du centre social à moyen terme et au développement des activités sur le territoire. Par ailleurs, nous constatons que la sécurité financière (le nombre de jours de fonctionnement sans aucune entrée d'argent) est en évolution et reste adaptée à l'activité du centre social (122 jours en 2017, 105jrs en 2016, 91.36jrs en 2015).

AU FIL DE LAMBRE – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2017

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association, à la fin de cet exercice.



RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Au Fil de Lambre, c'est une association agréée centre social.

Elle s'inscrit dans un mouvement qui défend les valeurs de démocratie, de solidarité et de dignité humaine. C'est pourquoi elle essaye d'accueillir et écouter les habitants, mais aussi de construire des réponses face aux besoins repérés. Ses actions visent à développer l'épanouissement des personnes, favoriser le « vivre ensemble » et faire progresser la place de chaque citoyen. Pour cela, elle intervient sur trois dimensions :

Dimension individuelle	Dimension collective	Dimension d'intérêt général
Elle propose aux habitants des services et des activités adaptés aux besoins qu'ils ont exprimés, en coopération avec les collectivités locales	Elle accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies et besoins	Elle renforce la citoyenneté et le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes.

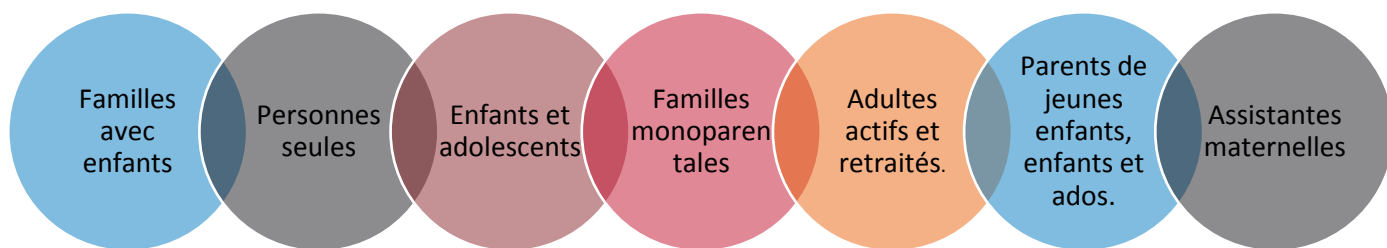
L'association a renouvelé son projet :

Parce que le label centre social est soumis à un agrément de la CAF de l'Isère, mais aussi parce que les besoins des habitants du Territoire évoluent, Au Fil de Lambre renouvelle son projet tous les quatre ans. Après une démarche d'un an, l'association en concertation avec ses partenaires et notamment les communes a formulé le projet à trois dimensions :

<p>Permettre aux habitants de pouvoir choisir de vivre sur les communes en</p>	<p>Développer la cohésion sociale sur le territoire, en</p>	<p>Contribuer au développement des liens familiaux et à l'exercice de la fonction parentale, en</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Accentuant la prise en compte du public senior sur le territoire du point de vue de ses besoins spécifiques (mobilité, logement, autonomie...) et du point de vue de la ressource qu'il représente. • Soutenant l'organisation des familles sur les questions de garde. • Favorisant l'accès aux droits (vacances, culture, fracture numérique) • Accompagnant les habitants dans leurs parcours professionnels, de la formation à l'emploi en passant par l'insertion socio-professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Favorisant la création de lien social par le maintien ou la création d'espaces permettant la rencontre et l'échange. • Favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle en agissant sur la transmission des savoirs/savoir-faires, sur les actions d'ouverture sur le monde, et en veillant à l'accessibilité aux actions. • Valorisant et favorisant l'engagement et l'implication des habitants tant au sein de l'association qu'au niveau local en accompagnant des actions ou projets collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Favorisant les liens intra familiaux par la mise en place d'espaces permettant d'enrichir les temps passés en famille. Dans un souci d'accueillir toutes les familles ces temps doivent être souples, abordables, avec une réelle participation des habitants. • Favorisant les liens inter-familiaux. Dans un souci d'accueillir toutes les familles ces temps doivent être souples, abordables, avec une réelle participation des habitants. • Soutenant la parentalité en accompagnant les parents dans les questionnements éducatifs qui les animent.



Un projet qui s'adresse aux habitants du territoire et ils en sont acteurs :

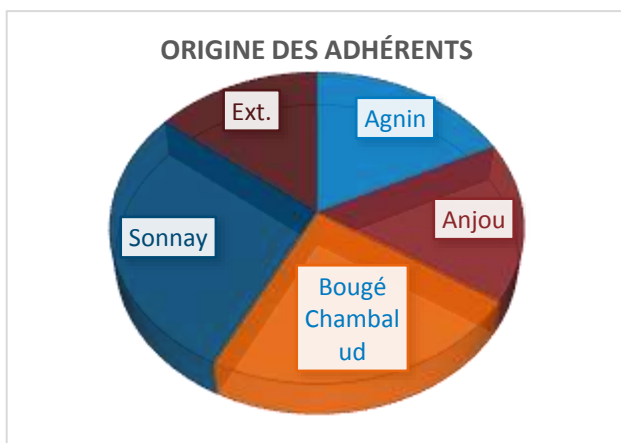


Ils peuvent être adhérents et participer aux actions du centre social :

En 2017, nous comptons 266 familles adhérentes, comme en 2016. Il s'agit parfois d'une personne qui participe à l'activité (Mémo Lambre, SEL...), mais bien souvent, ce sont des familles ou les petits enfants de familles des quatre communes qui utilisent un service de l'association (centre de loisirs) pour répondre à un besoin de garde des enfants. Nos 266 adhérents couvrent donc une population de 958 personnes.

En plus de ces adhérents, certaines actions sur lesquelles nous intervenons ne demandent ou ne permettent pas d'enregistrer une adhésion :

- les actions au collège : 70 collégiens participent aux actions chaque semaine.
- le RAM : 25 participants se retrouvent tous les quinze jours lors des temps de rencontre.
- DÉCLIC a réuni 200 personnes lors des documentaires, 133 visiteurs pour l'exposition, 60 participants aux sorties et 190 spectateurs au « Goût de la Scène ».
- et la fête du jeu avec 300 personnes.



Un projet qui s'appuie sur un plan d'actions :

RAM	Animations familles	ALSH Vacances	Atelier théâtre
Séjours accessoires	En route pour mon orientation	TAFS	Accompagnement scolaire
Sorties Familles	Intervention /prévention	Aide aux départs en vacances	Les soirées jeux de l'équinoxe
Ludothèque	PIF (Pôle Information Formation)	Atelier Gym douce	Semaine de l'environnement
"Nos héritages"	Animation Mémoire	Réseau de transport de bénévoles	DÉCLIC
SEL	Commission Familles	Commission Bien Vieillir	Week-end Famille



Pour mettre en œuvre le projet, un conseil d'administration est élu :

Celui-ci est composé notamment d'habitants élus par l'ensemble des adhérents de l'association lors de l'Assemblée Générale annuelle. Pour l'année 2017, il était composé de 20 habitants des quatre communes et 8 membres de droit, nommés par les conseils municipaux :

	AGNIN	ANJOU	BOUGE-CHAMBALUD	SONNAY
Habitants	BAZIN Sylvie	EON Joëlle	DESGUILLAUME Véronique	AVIAS Christelle
	COTTIN Poulleard Martine	FENOY Martine	FONTAINE-HUDRY Emeline	BERARD Michel
	MABILON ANDRIEUX Michelle	GONSSOLLIN Bruno	HECKMANN Céline	DARNON Eric
	THIVOLLE Christelle	MAGNAT Michel	JOURD Serge LATOMBE Catherine REY Danièle	HUBERT Stéphane REGAL Roger SUIN Jean-Michel
Membres de droit	MANDEREAU Anne Marie	BOUTEILLON Véronique	GOMEZ Nathalie	BOYER Sandrine
	PLANCHE Catherine	MOREL Christine	GUILLET Sylvie	LHERMET Claude

Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois dans l'année. Traditionnellement, il suit les actions mises en place, valide ou élabore de nouvelles actions, assure la fonction employeur, fait les choix d'affectation des moyens et suit le budget. **Cette année, les administrateurs ont particulièrement suivi :**

- La gestion des ressources humaines avec notamment le départ de Julien et l'arrivée de Chloé.
- Le suivi des activités de l'associations (Centre de loisirs, Déclic, PAH, PSO, TAF's...)
- L'avancée du travail concernant les temps périscolaires
- Les futures actions ou projets : ouverture du centre de loisirs le mercredi matin en septembre 2018 et création d'une ludothèque
- La mise en place du travail d'évaluation à mi-parcours.
- Les 10 ans du centre social.



Ce Conseil d'administration nomme un bureau et des personnes pour assurer les fonctions statutaires, notamment celle de présidente occupée par Martine FENOY. Le bureau s'est réuni six fois dans l'année pour suivre les affaires courantes de la vie de l'association.



L'engagement des habitants est aussi quotidien :

Des habitants s'impliquent bénévolement dans des activités comme le centre de loisirs, l'atelier mémoire, l'accompagnement scolaire, Taf's, DÉCLIC, ou bien dans le cadre des commissions développées par le centre social : Commission Famille, Commission Bien Vieillir, Commission Communication. En 2016, nous cumulons environ **1700 heures de bénévolat**.

Des moyens humains et financiers sont nécessaires :

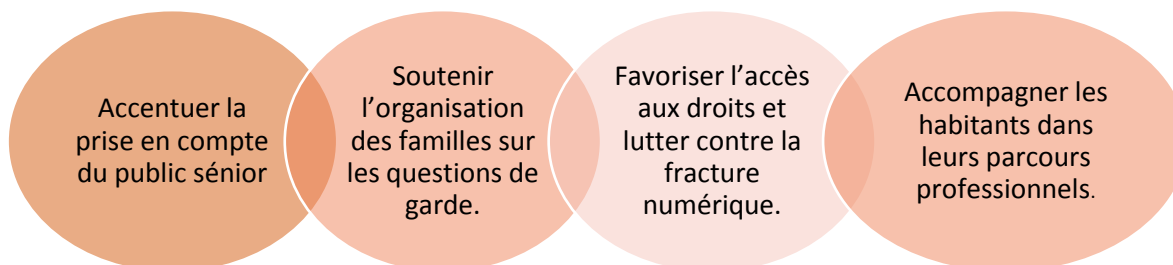
Le centre social est employeur d'une équipe composée d'un directeur, d'une chargée d'accueil, d'une animatrice référente famille, de quatre animateurs permanents, d'une comptable, d'un agent de service et 27 jeunes vacataires, pour la plupart habitants l'une des quatre communes, pour l'animation du centre de loisirs des vacances. Ces emplois étant pour certains à temps partiel, ils représentent en 2016 8.78 Etp.

Le centre social, dans un souci de qualité des actions proposées, incite son personnel à la formation. En 2017, un salarié a terminé son BPJEPS, les salariés participent aux temps formatifs organisés par la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère et plusieurs jeunes ont été accompagnés dans leur formation BAFA, l'équipe a accueilli plusieurs stagiaires, notamment en fin d'année, un stagiaire PBJEPS.



Permettre aux habitants de pouvoir choisir de vivre sur les communes

Dans un territoire périurbain, où un nombre important de familles avec enfants sont présentes ou bien sont venues s'installer, où comme globalement en France les difficultés d'emploi grandissent et où la population est vieillissante, l'association a souhaité agir dans son projet social sur des conditions qui permettent à tous de continuer à vivre ici. Pour cela elle poursuit plusieurs objectifs et prennent corps notamment dans les actions citées ci-dessous :



Relai Assistantes Maternelles

C'est quoi ? Le Centre Social du Roussillonnais est gestionnaire de cette action et Au Fil de Lambre co-anime les temps de rencontre deux fois par mois, le mardi de 9h à 12h, en période scolaire. Ils sont itinérants avec une rotation sur les quatre communes. Ces temps sont l'occasion pour les enfants de faire des activités ensemble telles que de la peinture, de la motricité, ou bien de bénéficier d'animations autour du livre une séance sur deux grâce à la collaboration des Bibliothèques de Sonnay et d'Agnin.

Pour les assistantes maternelles, c'est l'occasion d'échanger sur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer ou bien sur les questions qu'elles peuvent avoir.

Il est important de spécifier aussi que le RAM accueille au centre social du roussillonnais les parents tout au long de l'année afin de les accompagner dans leurs recherches de mode de garde et dans leur rôle d'employeur.

Les assistantes maternelles sont également accueillies quotidiennement autour d'actions de formation, de temps d'échange et de temps festifs (analyse de la pratique, psychomotricité, soirées à thème, fête du relais...).

Temps de rencontre	18
Fréquentation moyenne	8 Assistantes Mat. 18 enfants

L'année 2017 a été marquée par le renouvellement du projet du RAM pour quatre ans. Préoccupés par la fréquentation et par le fait d'apporter un soutien aux assistantes maternelles, les élus ont exprimé à cette occasion leur souhait de doubler les temps de rencontre. Mais le contexte de fusion des Communautés de Communes et l'évolution possible des compétences de la CCPR, n'a pas permis d'acter cela. Au contraire, un statu quo et

des questionnements quant au projet et aux modes de gestion futurs se sont installés.

L'ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS ET ADOS

C'est quoi ? L'accueil de loisirs est une offre de service aux familles que les communes d'Agnin, Anjou, Bougé Chambalud et Sonnay ont souhaité mettre en place sur leur territoire. Pour cela elles sont soutenues par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère dans le cadre du Contrat Enfance

Jeunesse. Elles ont choisi de confier la gestion à l'association Au Fil de Lambre.

Cet accueil est ouvert aux enfants mineurs âgés de 3 à 17 ans révolus. Il se veut un espace de découverte et de

convivialité construit autour de trois mots : plaisir, respect et autonomie ; mais aussi un lieu ouvert sur l'extérieur. Concrètement cela signifie par exemple que plusieurs types de fonctionnement sont proposés en fonction de l'âge des enfants et de l'activité proposée ; que les activités intergénérationnelles et celles avec d'autres associations locales sont privilégiées ; et que bénévoles et parents sont conviés à participer en lien avec les salariés à l'animation de ce temps de loisirs.





Cet accueil de loisirs, se décline de deux manières différentes :

- Depuis 2008, les enfants sont accueillis durant les vacances scolaires (sauf en août) sur une commune différente à chaque période, dans les locaux communaux (en général les écoles).
- Depuis septembre 2014, les communes ont confié à Au Fil de Lambre l'organisation d'un centre de loisirs, le mercredi, pour les enfants de maternelle et primaire. Ces derniers sont pris en charge après le temps scolaire pour un temps de cantine et un accueil l'après-midi. Les enfants peuvent être inscrits sur les temps de repas uniquement ou à la journée complète. L'accueil a lieu sur la même commune toute l'année (soit Agnin, soit Anjou).

L'année 2017 a été marquée par plusieurs éléments. Une baisse de la fréquentation lors des vacances scolaires de fin d'année et la décision de conduire un travail d'enquête lors des vacances de février 2018. Cette diminution est probablement due en partie à la démographie, puisque nous constatons des glissements des inscriptions entre différentes tranches d'âge. En termes de contenu, durant l'été, l'équipe a travaillé sur des interventions sportives et sur une sensibilisation au handicap. Par ailleurs dans l'année, plusieurs stages culturels ont été organisés par l'intermédiaire de TEC. Enfin, en fin d'année, compte tenu de l'évolution des rythmes scolaires, l'association a acté la mise en place, en septembre 2018, d'un accueil le mercredi en journée complète.

Nombre d'enfants différents accueillis sur l'année	518
Nombre d'inscriptions cumulées	14 202
Nombre d'heures réalisées	45983

LES SEJOURS ADOS ET MINI CAMPS



C'est quoi ? Au Fil de Lambre organise des séjours à la semaine pour les adolescents des communes. L'équipe salariée a mis en place, en 2017, trois séjours de cinq jours :

- Un camp de ski, au mois de février, à l'Alpe du Grand Serre avec 35 participants
 - Deux camps en juillet, avec 52 participants.

Tous les séjours sont en gestion libre, les tâches de la vie quotidienne sont réalisées par les enfants et les animateurs pour le groupe. Ce sont des moments de partage où le collectif a une place importante, les enfants rencontrent d'autres enfants et partagent des moments forts durant tout le séjour. La préparation est effectuée avec les jeunes et les parents.

L'année 2017 a été marquée par la co-organisation avec le Centre Social les 4 vents de St Romain de Surieu du séjour à la neige. Cela sera encore le cas en 2018. Compte tenu du succès important des séjours, en plus des nuitées pour les enfants âgés de 3 à 9 ans organisées l'été, l'association va étudier la mise en place d'un mini séjour pour les enfants.

EN ROUTE POUR MON ORIENTATION

C'est quoi ? L'équipe anime un atelier en direction d'élèves de 4^{ème} en partenariat avec le collège et le Service jeunesse de Salaise-sur-Sanne. Cet atelier a lieu tous les jeudis entre 13h et 14h. Il comprend un travail sur les domaines professionnels correspondant aux centres d'intérêt des jeunes, un travail sur les formations possibles et enfin, l'organisation de visites de différents centres de formation et de rencontres des professionnels au sein de leurs entreprises.

L'année 2017 a été marquée par le doublement des sessions pour accueillir plus de jeunes dans l'année (18 collégiens). Par ailleurs, des jeunes non ciblés par le collège ont été accompagnés pendant quelques séances les mercredis à Sonnay.



TAF's (Travail Au Fil de Saisons)

C'est quoi ? Taf's est collectif de jeunes scolarisés et âgés de 16 à 18 ans qui se réunit pour trouver de l'emploi occasionnel par le biais du chèque emploi service universel et associatif (CESU- CEA). Ce groupe est accompagné par un animateur et des bénévoles.



L'année 2017 a été marquée par un fonctionnement permanent du groupe. Ainsi, les jeunes ont collecté 326 heures de travail auprès de particuliers et d'associations locales.

Par ailleurs, pour communiquer sur leur initiative, les jeunes ont organisé ou participé à différentes manifestations : lavage de voitures, Salons des Savoir-faire, Marche de l'espoir pour 116h.

Enfin, certains jeunes en parallèle du projet ont sollicité l'association pour l'organisation d'un concert. Après plusieurs démarches liées aux questions de sécurité et de prévention, ce concert aura lieu en juillet 2018.

COMMISSION « BIEN VIEILLIR, UNE RESSOURCE »

C'est quoi ? Une commission est née fin 2014 pour répondre à la question du vieillissement sur notre territoire. Elle est composée d'habitants, d'élus, d'administrateurs et de salariés. Elle s'inscrit par ailleurs dans le cadre d'un projet porté par la CARSAT et l'Union Rhône Alpes des Centres Sociaux.

Cette commission souhaite contribuer à améliorer la vie des habitants sur leur territoire.



Atelier initiation au numérique

L'année 2017 a été marquée par plusieurs actions.

La commission a finalisé son travail sur le logement avec la sortie au printemps 2017 d'un livret synthétisant les informations collectées par les bénévoles lors de leurs rencontres ou visites avec les structures œuvrant dans le domaine du logement. Ce livret est disponible dans toutes les mairies.

En parallèle, des membres de la commission ont travaillé avec le Service Autonomie du Département pour étudier l'implantation sur la CCPR d'un café des aidants. Celui-ci devrait voir le jour en 2018.

Le travail engagé depuis quatre ans permet le développement de nombreuses actions sur les quatre communes. Ainsi, les habitants ont pu bénéficier :

- De deux « ateliers conduite » gratuits dont le second en partenariat avec le Centre Social les

4 Vents. Cette action est animée par l'association des « Auto-écoles réunies » et allie contenus théoriques et pratiques. L'action sera renouvelée en 2018, avec deux sessions. 22 participants en 2017

- Un atelier proposé » par Soliha autour du logement, en partenariat avec le Centre Social les 4 Vents. Trois temps ont eu lieu autour des astuces pour l'amélioration de l'habitat, des gestes et postures, et des aides financières. 12 participants.
- Un atelier initiation au numérique. Dans le cadre d'un appel à projet CARSAT lié à la lutte contre la fracture numérique, le centre social conduit depuis fin 2017 un atelier d'initiation au numérique. Il s'échelonne sur 17 séances et vise l'autonomie des participants. Un second atelier a lieu, animé par TriRA. Cet atelier sera renouvelé fin 2018.

La commission a décidé fin 2017, de travailler sur deux thématiques en 2018 : le portage de repas à domicile et les mutuelles de groupe.

PROJET PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR

C'est quoi ? Le projet a démarré en novembre 2014. L'idée était de développer une activité touristique et d'insertion professionnelle autour de la création d'un parc accrobranche. En 2016, le terrain d'implantation a été choisi sur la commune d'Anjou. Le comité de Pilotage a souhaité faire une étude d'opportunité et de faisabilité, ce qui a nécessité l'élaboration d'un cahier des charges et la recherche d'un financement.

L'année 2017 a été marquée par le démarrage de l'étude par un cabinet spécialisé. L'opportunité d'un seul parc accrobranche n'a pas été prouvée. Il s'est avéré plus pertinent de s'orienter vers un Parc multi activités. Par ailleurs compte tenu des difficultés rencontrées avec le cabinet, cette étude a été stoppée. Dès lors au printemps les élus ont décidé de relancer un projet d'étude de parc multi activités avec l'accompagnement d'Isère Tourisme. Le cahier des charges devrait être réalisé début 2018 et l'étude lancée par la suite avec un portage CCPR.

PASSAGE DES TEMPS PERISCOLAIRES DES COMMUNES EN ACM

C'est quoi ? Au Fil de Lambre assure une fonction d'ingénierie sur le territoire sur certaines questions liées à l'enfance – jeunesse. Ainsi depuis le début de l'année 2016, la CAF de l'Isère ayant annoncé une modification de la prise en charge financière



des heures de garderie et cantine si celles-ci étaient incluses dans un Accueil Collectif de Mineurs (ACM), Au Fil de Lambre a travaillé avec les communes intéressées par cette transformation permettant d'améliorer la prise en charge éducative. Plusieurs rencontres permettant de comprendre les modalités de mise en œuvre et de calculer les charges et recettes nouvelles ont été organisées. Chaque commune, en fonction de son fonctionnement, de ses ressources humaines et financières, de ses contraintes pouvait ainsi réfléchir aux impacts d'un tel changement. Les différentes réunions n'ont pas permis d'aboutir pour l'année 2016.

L'année 2017 a été marquée par plusieurs éléments. C'est seulement en début d'année 2017 que les communes ont pu statuer sur leur engagement. Ainsi trois d'entre elles ont envisagé un passage partiel de ces temps pour la rentrée 2017. Mais compte tenu des changements liés à la réforme des rythmes scolaires et le retour à 4 jours à Agnin en septembre 2017 (faisant automatiquement sortir la commune du PEDT et donc de la démarche intercommunale), seules les communes d'Anjou et Sonnay restaient dans la démarche. Après plusieurs temps de travail, compte tenu des difficultés pour la commune de Sonnay de modifier les emplois du temps et

d'engager rapidement un recrutement, il n'a pas été possible de s'engager dans le dispositif, ni pour Sonnay, ni pour Anjou.

Par ailleurs, Au Fil de Lambre a accompagné les parents d'Agnin en juillet par rapport à leurs difficultés de garde le mercredi. Ils ont formulé une demande de mise en place d'une garderie communale, à titre transitoire en attendant le positionnement des 3 autres communes à la rentrée 2018. Demande acceptée par le Conseil Municipal.

Enfin, pour la rentrée 2018, Au Fil de Lambre a proposé d'accompagner les communes qui souhaiteraient passer en ACM.

L'AIDE AUX DEPARTS EN VACANCES :

C'est quoi ? Le centre social en partenariat avec l'ANCV et la CAF de l'Isère est devenu porteur ou conseil de certains dispositifs d'aide aux départs en vacances. Ils permettent aux familles, en fonction de leur quotient familial, de bénéficier d'offres de location de vacances. La Référente Famille accompagne donc les familles intéressées.

L'année 2017 a été marquée par un faible nombre de familles intéressées. Or cette action peut concerner un nombre important de personnes. Une réflexion concernant cette action sera conduite en 2018.

DEVELOPPER LA COHESION SOCIALE SUR LE TERRITOIRE

Avec l'augmentation du nombre d'habitants, mais aussi l'émergence des situations sociales nouvelles ou l'augmentation de la représentation de certaines tranches d'âge au sein de la population des quatre communes, le territoire se trouve confronté à plusieurs questions liées au vivre ensemble : Comment faire en sorte qu'ils se côtoient et vivent ensemble avec leurs différences dans cet environnement ? Comment favoriser la solidarité lorsque l'on ne se connaît pas ? Comment participer et être acteur du territoire ? Il s'agit alors d'interroger les leviers qui favorisent la cohésion et le lien social. Pour cela elle poursuit plusieurs objectifs et prennent corps notamment dans les actions citées ci-dessous :

Favoriser la création de lien social

Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle

Valoriser et favoriser l'engagement et l'implication des habitants

LES ATELIERS THEATRE

C'est quoi ? Le centre social organise deux ateliers théâtre chaque semaine.

Le premier a lieu le mercredi en période scolaire, entre 18h et 19h15, pour les enfants en classe de CM1 et CM2. Le second a lieu le vendredi en période scolaire, entre 18h et 19h30, pour les jeunes du niveau de 6^{ème} à la 2^{nde}.





Ces ateliers sont basés sur l'expression des participants. De ce fait, les animateurs ne travaillent pas à partir d'un texte mais utilisent ce que les jeunes apportent pour créer un spectacle qui souvent est proposé en fin d'année. La dimension collective est donc très importante et donne lieu aussi à des sorties au spectacle.

L'année 2017 a été marquée par plusieurs représentation des groupes et l'envie de développer des projets ensemble en 2018. Plusieurs actions auront lieu en effet au cours de cette année : participation au festival de Morestel en avril, participation au concert de Roger Waters en mai à Lyon, camp à Avignon l'été.

CLUB LUDOTHEQUE

C'est quoi ? Chaque semaine, le jeudi de 13h à 14h, un accueil autour de jeux de société est organisé en partenariat avec le SMJ de Salaise, dans les locaux du collège.

Cette action permet de prendre contact avec des jeunes qui ne fréquentent pas les autres actions de l'association et de les amener à intégrer les actions proposées sur notre territoire.

Cette action permet aussi d'avoir un partenariat avec le collège et d'autres acteurs qui gravitent dans et autour du collège tels que l'assistante sociale ou l'infirmière scolaire.

En 2017, le club continue à très bien fonctionner et les animateurs doivent encore limiter les places.

L'ATELIER MEMOIRE – MEMO LAMBRE

C'est quoi ? Cet atelier se déroule les mardis après-midi de 14h à 16h, en période scolaire. Attention, ce n'est pas un lieu d'apprentissage ou de compétition, ni « un médicament » contre la perte de mémoire qui nous atteint tous, mais un temps de rencontre et un moment convivial (les séances finissent par un goûter amené par les participants). C'est un lieu où il est possible de ne pas faire l'animation si on est fatigué ou bloqué, sans que cela ne pose problème.



L'atelier Mémoire lors de la Fête du Jeu

En 2017, l'atelier continue à bien fonctionner puisque nous comptons 19 participants des quatre communes, sous la houlette de Valérie et d'un animateur du centre social.

L'ATELIER GYM DOUCE - MOBILAMBRE

C'est quoi ? Les ateliers ont eu lieu le lundi, de 14h30 à 15h30 en période scolaire. Ils sont animés par une intervenante spécialisée de Rhodia Club. Le contenu est diversifié (gym, tir, marche...). Ils permettent de faire une activité physique adaptée à ses capacités ou son âge.

En 2017, alors que nous nous étions fortement questionnés sur le maintien de l'activité compte tenu du nombre de participants, à la rentrée de septembre 2017, 16 personnes se sont inscrites. Cela permet une belle dynamique.

DECLIC - COLLECTIF CULTUREL



Exposition Alexi Ciesla

C'est quoi ? DéCLIC est un collectif intervenant sur les quatre communes pour le développement d'actions culturelles. Ce collectif a été créé en 2016 et a donc réalisé une année complète d'actions.

L'année 2017 a été marquée par :

- La projection de quatre documentaires et courts métrages suivie de temps d'échange avec les réalisateurs. 200 personnes ont assisté aux projections de « Il était Une fois le Parchemin », « Lux », « Un chœur qui sauve des vies », « Moi, ça va. Et vous ? »
- La réalisation d'une exposition peinture d'abord « éclatée » sur les quatre communes puis regroupée à la Tour d'Anjou. 133 visiteurs.
- L'organisation de sorties au spectacle : « Le cercle des illusionnistes », « Le siffleur et son quatuor à cordes », « Un songe d'une nuit d'été ». 60 participants.
- L'organisation d'actions autour du spectacle vivant avec le concept du « Goût de la Scène » alliant dégustation et spectacle : « Astonomagico » lors de notre dernière Assemblée Générale, et « Ciné Concert avec le Quatuor de Fourvière ». 190 spectateurs.



Le bilan est très satisfaisant et a conduit à une nouvelle programmation présentée en janvier 2018, programmation qui comporte des nouveautés comme les conférences de l'Université Populaire (UPOP) en partenariat avec les centres sociaux voisins.

LE SEL – SYSTEME D'ÉCHANGE LOCAL

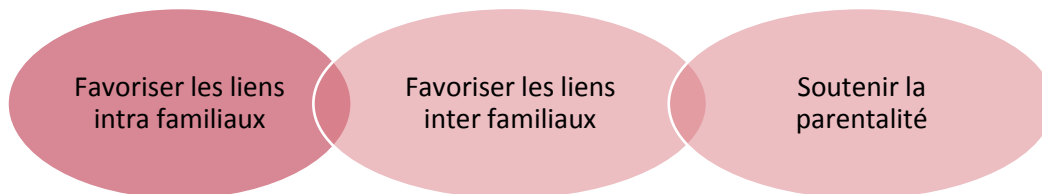
C'est quoi ? Le SEL existe depuis janvier 2008. Ce groupe échange des services et des biens par le biais d'une monnaie virtuelle « le galet ». Les échanges ne sont pas réciproques et permettent donc à tous de faire des propositions. Les membres du SEL se regroupent une fois par mois, le 16, dans une des quatre communes pour faire un point sur les échanges, propositions et demandes. C'est aussi l'occasion de prévoir les animations collectives.

En 2017, le groupe comptait 26 membres représentant 36 personnes. Les membres ont procédé à 108 échanges au cours de l'année soit plus de 13000 galets (1 galet =1 minute). Le groupe a organisé plusieurs animations collectives : Un vide jardin, une soirée crozets et chants, une soirée crêpes et bal folk.



CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DES LIENS FAMILIAUX ET A L'EXERCICE DE LA FONCTION PARENTALE

Parce que nous avons constaté un développement démographique lié à l'arrivée nouvelle de familles dont les réseaux relationnels ne sont pas toujours développés localement, mais aussi un éloignement géographique des lieux de travail, l'association a souhaité agir sur le développement de liens familiaux. Elle a aussi souhaité inscrire une action de soutien à la parentalité compte tenu des « perturbations » que les partenaires institutionnels ont partagé lors de la phase de diagnostic. Dans ce contexte, les familles ont besoin d'écoute, de soutien, et d'échanges sur ces questionnements. Pour cela l'association poursuit plusieurs objectifs qui sont déclinés notamment dans les actions citées ci-dessous :



LA COMMISSION FAMILLES

C'est quoi ? Ce groupe d'habitanes joue un double rôle au sein de l'association. Il permet d'une part d'évoquer des sujets qui pourraient être travaillés avec les familles durant l'année, et d'autre part, programmer les animations et sorties. Cette commission est ouverte à toutes les bonnes volontés.



En 2017, la commission s'est réunie 10 fois. Elle a permis de lancer le travail sur l'orientation, et a programmé trois sorties et une animation.

LES SORTIES FAMILLES

C'est quoi ? La commission programme différentes sorties dans l'année. Elles permettent aux familles de découvrir des activités, de passer un bon moment entre parents et enfants, de rencontrer des familles des quatre communes.

En 2017, trois temps ont été proposés :

- Le 13 mai 2017 : Une sortie sur la journée, avec le matin visite et animation au Musée de la Céramique à St Uze et l'après-midi, vélo rail à Boucieu le Roi.
- Le 14 octobre 2017 : Une sortie à Touroparc pour découvrir le zoo et l'activité des soigneurs.
- Le 16 Décembre 2017 : A Anjou, plusieurs ateliers étaient mis en place : cuisine de Noël, compositions florales par une fleuriste, carterie par une autre animatrice scrapbooking et pliage



de serviette. En fin de journée un spectacle musical familial était proposé.

Une animation en été n'a pas pu avoir lieu, faute d'un nombre d'inscrits suffisant. Les trois animations ont réuni 129 personnes.



Sortie Vélo Rail

LES ANIMATIONS FAMILLES

C'est quoi ? Durant les vacances scolaires, une matinée par semaine est consacrée à une animation parents-enfants. L'animatrice accueille les participants autour d'activités manuelles, de motricité...

En 2017, plusieurs animations ont permis de réunir 65 participants :

- Animations Cuisine et création de masques aux vacances de février.
- Animations Cuisine et Vélo aux vacances de printemps.
- Une chasse aux œufs en avril.
- Animations Cuisine, Sortie à l'Île de la Platière, Sensibilisation au handicap au mois de juillet.
- Animation Cuisine et Sortie spectacle aux vacances de Toussaint

LES SOIREEES JEUX ET LA FETE DU JEU

C'est quoi ? Depuis plusieurs années l'association organise la fête du Jeu à Bougé Chambalud. L'idée est de proposer une animation pour petits et grands avec des jeux que l'on ne possède généralement pas.

L'année 2017 a été marquée par :

- Le renouvellement de la fête du jeu le 28 janvier sur le thème du Far West. Cette année encore, la manifestation a rencontré un grand succès avec près de 300 participants.
- La mise en place d'une soirée jeux. L'idée était



Soirée jeux de société

de faire découvrir des jeux de société pour

jouer en famille. Une trentaine de personnes étaient présentes.

En 2018, le projet de création d'un espace jeu-ludothèque verra le jour. Il s'inscrit dans la suite de ces deux animations.

LE WEEK-END FAMILLES

C'est quoi ? L'idée est simple, partir un week-end en famille pour faire des activités ensemble et rencontrer d'autres familles. Des activités en groupe sont proposées pour mieux se connaître, découvrir ou redécouvrir une pratique. Les temps de vie quotidienne sont gérés par les familles (repas, vaisselle, ménage...).

En 2017, le week-end familles a eu lieu à l'Alpe du Grand Serre, en février. La neige était au rendez-vous, ce qui a permis de faire de la raquette et du ski. 22 personnes ont participé, de tous âges. L'ambiance était très conviviale et a été propice aux rencontres et à la création de liens d'amitié.

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

C'est quoi ? Depuis 2016, l'accompagnement éducatif se déroule sur les quatre communes, deux fois par semaine, en direction d'enfants de primaire et de collège. Ainsi, chaque semaine, des bénévoles et animatrices du Centre Social accueillent les enfants orientés par les enseignants des écoles primaires et du collège afin de leur donner « un coup de pouce » méthodologique et revoir certaines notions. Bien entendu les parents sont associés, puisqu'ils sont conviés à une rencontre de lancement et à un temps de débriefing en fin de séance.

En 2017, 12 enfants ont participé aux séances d'accompagnement éducatif. Ils ont reçu l'aide de 3 bénévoles et d'une animatrice.

LES INTERVENTIONS -PREVENTION

C'est quoi ? Les questions éducatives traversent tous les espaces dans lesquels évoluent les enfants et les parents sont aussi confrontés à ces interrogations. Pour soutenir ces derniers dans leur rôle, mais aussi pour accompagner les enfants dans les pratiques qu'ils peuvent avoir, le Centre Social travaille chaque année avec les établissements scolaires sur différents sujets.

En 2017, tous les enfants de cycle 3 des quatre communes ont bénéficié d'une intervention de MAE prévention sur l'usage du numérique. En classe, ils ont réalisé un travail de création d'affiche qui a ensuite servi de support d'exposition lors de la conférence à destination des parents (30 participants). Cette démarche partenariale paraît satisfaisante à tous et sera donc renouvelée en 2018.



RAPPORT D'ORIENTATION POUR 2018

Et pour terminer cette AG, après présentation de ces différents rapports qui ont balayé la vie de l'association en 2017 et ont fait état de son bon fonctionnement, de sa vitalité, de son dynamisme, quelques perspectives qui tracent notre route pour 2018.

1) Évolution du territoire communautaire :

Sur ce plan, le changement territorial annoncé l'an dernier comme étant à l'étude lors de l'AG s'est confirmé et sera vraisemblablement effectif en janvier 2019. Le nouveau territoire auquel nous appartiendrons sera issu de la fusion de la Communauté de Communes de Roussillon, la CCPR, et de la Communauté de Communes de Beaurepaire, la CCTB. Ce nouveau territoire formé connaîtra une évolution notable autour de la question de la prise de nouvelles compétences qui va potentiellement nous concerner. En effet, sur les 2 territoires actuels rayonnent 5 Centres Sociaux associatifs appartenant au réseau des centres sociaux de l'Isère ayant chacun un fonctionnement propre (Roussillon, Les 4 vents, L'île du Battoir, L'OVIV et Au Fil de Lambre). Ces évolutions territoriales nous questionnent quant à notre nouvel ancrage dans ce nouveau territoire. Un temps de travail collectif va être conduit d'ici mi-mai par la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère avec ces 5 centres sociaux pour permettre l'expression des besoins, des questionnements de chacun dans ce contexte en pleine évolution et pour y réfléchir et l'aborder ensemble dans le cadre d'une dynamique de coopération qui laisse place à des projets différenciés pour chacun. En ce qui concerne Au Fil de Lambre, nous inviterons les élus, qui seront nos relais dans la nouvelle instance créée, à un Conseil d'Administration élargi pour aborder ces questions avec eux en vue d'un positionnement.

2) Evaluation du Projet Social à mi-parcours :

Lors de l'AG de l'an dernier, nous vous avons présenté notre nouveau Projet Social. Validé par la CAF de l'Isère, il a démarré en 2017 pour courir jusqu'en 2020. Le rapport d'activités présenté dans ce document en explique les liens. Nous avons à réaliser son évaluation à mi-parcours en 2018. Nous y œuvrons déjà et il nous reste à la mener à terme. Le but de cette évaluation est de mesurer, parmi les objectifs ciblés sur les 3 axes du projet, quels objectifs ont été atteints (en totalité ou en partie), ceux non atteints ainsi que ceux apparus au travers de nouvelles actions.

3) Continuité de l'esprit « découverte d'activités des NAP » :

Dans le cadre de l'accueil collectif (ACM) des enfants le mercredi à partir de la rentrée scolaire 2018, avec le retour des 4 écoles à 4 jours de classe, nous avons l'intention de reprendre l'idée de faire découvrir aux enfants des activités nouvelles. En effet, cette idée charpentait la réforme des Rythmes Scolaires de 2014 et en constituait une orientation forte, se traduisant par la mise en place de NAP pendant le temps périscolaire. Le retour à la semaine de classe de 4 jours entraîne leur suppression. Or, cette démarche de découverte d'activités avait été enrichissante pour les enfants et leur avait ouvert de nouvelles pistes à explorer pour leur épanouissement tout en soutenant et motivant leurs apprentissages. Nous avons l'intention de lui donner une continuité. Par ailleurs, nous poursuivons notre accompagnement des communes qui le souhaiteraient pour un passage à un ACM pour leurs temps périscolaires.

4) Les 10 ans d'Au Fil de Lambre :

Enfin, avec un groupe d'habitants, nous préparons activement cet événement qui marquera une étape significative dans le développement du Centre Social. Ceci nous permettra d'en éclairer les temps forts. Cet événement aura lieu les vendredi 31 août et samedi 1er septembre et les animations proposées pour cette fête seront réparties sur les 4 communes.

Un rappel historique rapide :

- Suite au Diagnostic Social conduit à partir de septembre 2005, création de l'association Au Fil de Lambre début mai 2007 et obtention de l'agrément en Petite Structure d'Animation par la CAF en janvier 2008 ;
- Démarrage des activités en 2008 avec, en janvier la création du SEL et, en juillet le 1er Centre de Loisirs ;
- Mise en place du RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) en 2009 ;
- Obtention de l'agrément Centre Social par la CAF en 2011 pour 2 ans avec progression vers un panel d'activités et ouverture du Centre de Loisirs sans limitation des places ; on notera le chantier Haricots (2011-2012), le Forum Logement et le Diagnostic Petite Enfance ;
- En 2013 ouverture de l'atelier Mémoire pour les séniors ;
- En 2016 création du Collectif Culturel DéCLIC, et mise en place du projet Famille ;

Ce retour en arrière ne se prétend pas exhaustif mais il pose les jalons de l'histoire de la construction de notre structure et illustre un Projet Social en constante évolution qui touche aujourd'hui toutes les tranches d'âges et donc tous les habitants, objectif fixé par le Diagnostic en 2007.

Et pour terminer, cette citation que je reprends à mon compte et livre à votre réflexion et votre appréciation :

« Le bouillonnement d'initiatives est ma raison d'espérer » Edgar MORIN